

Point conjoncturel sur la distribution des matériels agricoles et matériels d'espaces verts

Un point annuel sur la conjoncture économique des secteurs de la distribution des matériels agricoles et des matériels d'espaces verts a été présenté à la presse spécialisée le 14 décembre dernier. Les données sont issues d'une enquête menée par le SEDIMA auprès de ses adhérents entre le 2 et le 20 octobre 2023.



Après le grand chamboule-tout post COVID, après toutes les augmentations des prix, après la forte hausse des taux d'intérêts, force est de constater que nous avons changé de monde. L'ensemble des acteurs de la filière (fabricants, partenaires bancaires et distributeurs) doivent réfléchir à un nouveau système pour conserver la dynamique du marché des agroéquipements français. L'un des points importants concerne les politiques de commandes de risques que l'on connaît depuis des années avec nos constructeurs. Elles génèrent des stocks qui pèsent désormais trop lourdement sur la performance de nos entreprises et elles mettent sous pression l'ensemble de notre profession.

Par ailleurs, il est à noter que l'activité en zone viticole est très compliquée pour la plupart de nos adhérents du sud de la France et notamment ceux situés dans les secteurs en vignes larges. La baisse de la consommation de ces vins, l'arrêt des investissements en matériels, l'impact du changement climatique sur la production (gel, grêle, sécheresse, maladies...) sont très pénalisants et inquiétants pour la pérennité de ces entreprises et donc pour le service apporté aux clients. Une attention particulière des partenaires financiers sera nécessaire pour accompagner ces entreprises pour passer cette période difficile.

Loïc MOREL, président du SEDIMA

Distribution des matériels agricoles

Des prises de commandes de matériels neufs en recul sur le 2nd semestre 2023 après un 1^{er} semestre en demi-teinte

La baisse des prises de commandes est estimée autour de - 6 % pour le matériel neuf sur le 2nd semestre. Le repli est plus modéré pour le matériel d'occasion (entre - 2 et - 3 %). Sur le 1^{er} semestre, l'évolution des prises de commandes avait été de l'ordre de - 2 % en moyenne pour le matériel neuf et de + 2 % pour le matériel d'occasion. Ces premières estimations font suite à une année 2022 où les prises de commandes de matériels avaient été soutenues.

Par rapport à ces évolutions globales, on observe des disparités selon les marchés. Ainsi, 63 % des distributeurs de matériels pour la viti-vinicul-ture jugeaient à mi-octobre que le moral de leurs clients était mauvais, alors que les concessionnaires demeuraient majoritairement plutôt confiants pour leurs clients des secteurs grandes cultures et polyculture élevage.

Par ailleurs, on notera que la pression sur les stocks de matériels, neufs notamment, s'est fortement accrue depuis le début de l'année par rapport à 2022. Ceci tient pour partie à des niveaux de stocks bas en 2022, mais aussi à des livraisons de matériels anticipées par les constructeurs dans un contexte de ralentissement de la demande. En octobre, Les stocks de matériels neufs étaient jugés supérieurs à la normale par 74 % des répondants, soit un taux très élevé.

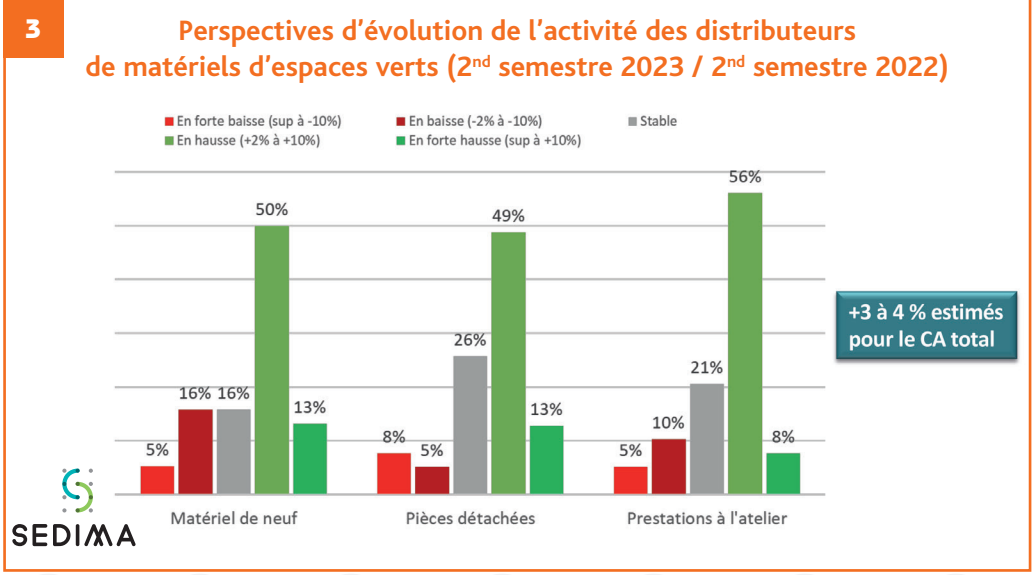
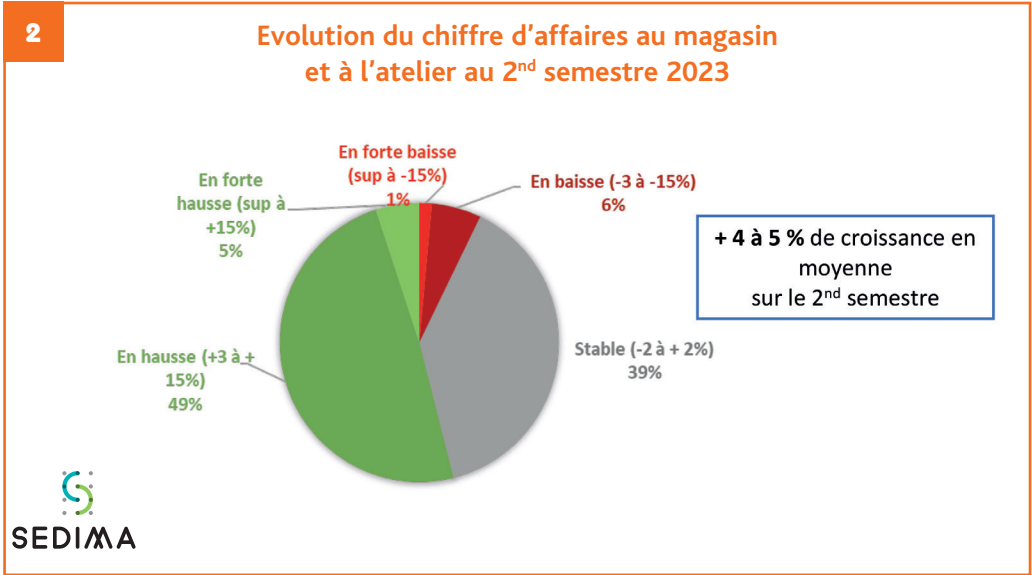
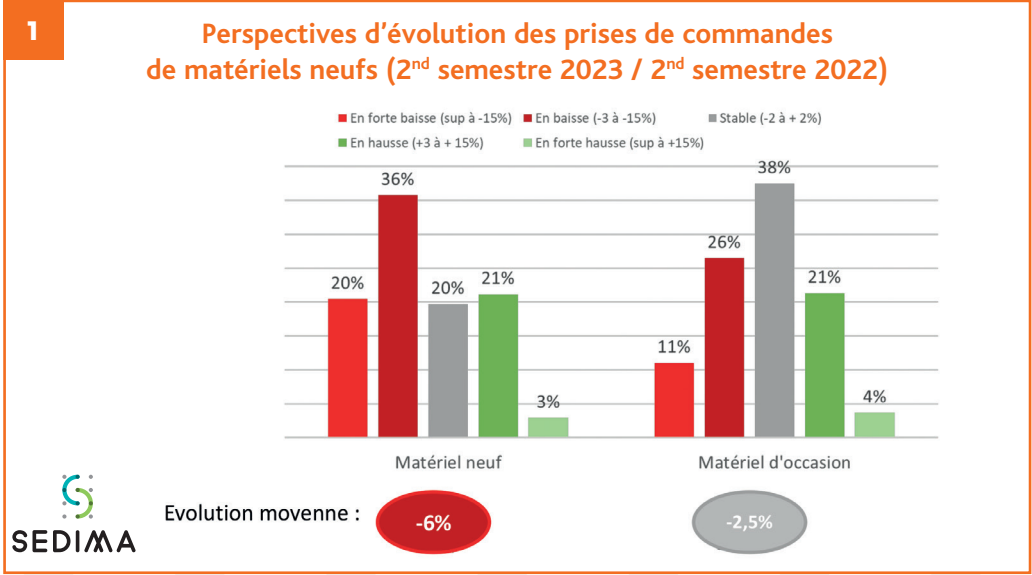
Au début du 4^e trimestre, la gestion des stocks arrivait en tête des préoccupations des distributeurs avec l'évolution des prises de commandes. Les prix des matériels sont également un sujet de préoccupation. Ils sont perçus comme l'un des principaux freins à la demande. L'accroissement des coûts de financement des stocks pèsent également sur la trésorerie des entreprises. (graphique 1)

Une activité matériel agricole qui demeure soutenue par l'activité pièces magasin et les prestations à l'atelier

L'activité au magasin et à l'atelier a été très positive sur le 1^{er} semestre 2023 par rapport au 1^{er} semestre 2022 avec une croissance comprise entre + 10 et + 11 % du chiffre d'affaires pièces magasin et des prestations à l'atelier. Les perspectives restent à la hausse pour le 2nd semestre 2023, même si on note un ralentissement de la croissance (+ 4 à + 5 % attendus par rapport au 2nd semestre 2022). (graphique 2)

Perspectives 2024

En octobre, les prévisions pour le 1^{er} semestre 2024 restaient prudentes avec 51 % des distributeurs qui anticipaient plutôt une baisse de leurs commandes pour le matériel neuf à un an contre 13 % seulement qui envisageaient une hausse. La situation est plus favorable pour le matériel d'occasion avec une relative stabilité attendue. Un nouveau ralentissement est également anticipé par les distributeurs sur le 1^{er} semestre



2024 pour les chiffres d'affaires au magasin et à l'atelier.

Distribution des matériels d'espaces verts

Une année 2023 sous le signe de la croissance après une année 2022 mitigée

Sur le 1^{er} semestre 2023 à un an, plus de 70 % des distributeurs de matériels espaces verts ont déclaré une progression de leur chiffre d'affaires pour le matériel neuf, les pièces détachées et les prestations à l'atelier avec une croissance globale estimée entre + 6 et + 7 %.

Pour le 2nd semestre, les perspectives des distributeurs demeurent positives, même si on observe un ralentissement avec une augmentation du chiffre d'affaires total de l'ordre de + 3 à + 4 %.

Au 1^{er} semestre comme au 2nd semestre, la croissance de l'activité espaces verts a été tirée par les robots de tonte et les matériels portatifs électriques et à batterie. A contrario, près des deux tiers des distributeurs ont déclaré une baisse de leur chiffre d'affaires d'auto-portées.

De même, la majorité des distributeurs déclare une diminution des ventes de tondeuses à conducteur marchand thermiques.

En dépit de l'évolution positive de l'activité, les distributeurs de matériels espaces verts demeurent incertains quant à l'évolution de la demande et de la conjoncture économique globale. De même, la gestion des stocks ainsi que la situation de la trésorerie figurent parmi leurs principales préoccupations.

Les stocks de matériels neufs ont été déclarés à la hausse à un an par 70 % des distributeurs au 1^{er} comme au 2nd semestre 2023. Cette orientation fait suite à une année 2022 où les stocks avaient été plutôt stables sur le 1^{er} semestre mais en progression sur le 2nd semestre à un an. (graphique 3)

Perspectives 2024

Pour le 1^{er} semestre 2024, les premières prévisions indiquent plutôt une stabilité du chiffre d'affaires matériels neufs, mais une croissance modérée pour les pièces détachées et les prestations à l'atelier.

Résultats de la 18^e enquête ISC France

Menée conjointement à la même époque par 11 pays membres du CLIMMAR (fédération européenne des syndicats de distribution de matériels agricoles), la 18^e enquête ISC France a été réalisée en avril et mai 2023. La mobilisation des distributeurs demeure intacte et le taux de réponse reste élevé avec un taux de participation de 57 %. Cette enquête porte sur la relation constructeurs distributeurs et non sur la qualité des produits fabriqués par les fournisseurs. Elle a pour objectif de favoriser l'échange et la discussion sur la base des réponses aux 61 questions que comporte le questionnaire.

En 2023 la moyenne, toutes marques confondues, est en progression par rapport à 2022. Elle passe de 10,9 à 11,2. (graphique 4)

Des écarts de progression par rapport à 2022 sont à noter : ils sont significatifs pour Case IH (+ 2 points), New Holland (+ 1,7) et dans une moindre mesure pour John Deere (+ 0,5), Massey Ferguson (+ 0,4) et Deutz (+ 0,1).

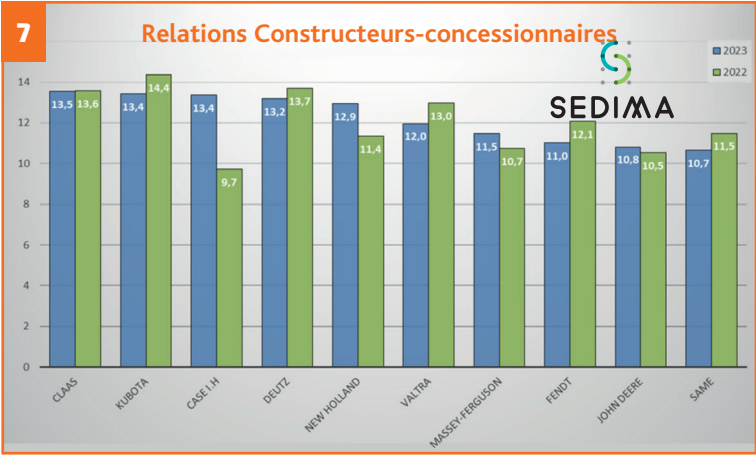
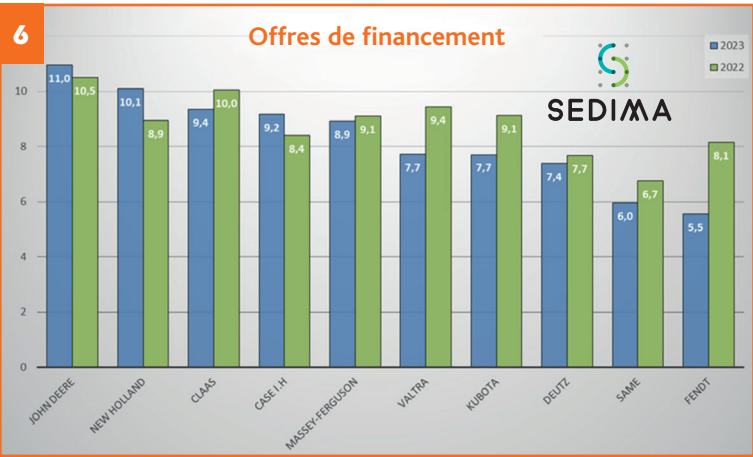
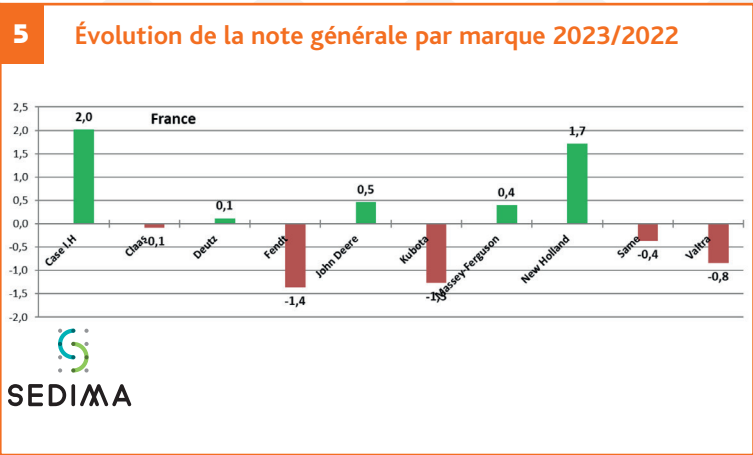
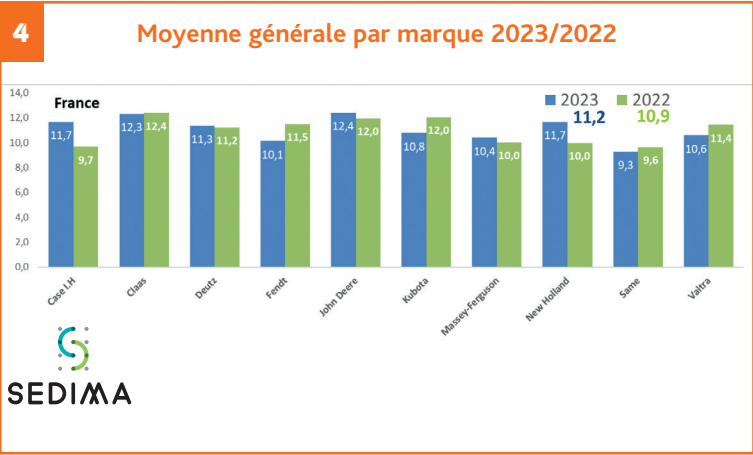
Des écarts à la baisse sont à souligner pour Fendt (- 1,4 point), Kubota (- 1,2), Valtra (- 0,8), Same (- 0,4) et Claas (- 0,1). Same est la seule marque qui reste en-dessous de la moyenne. (graphique 5)

Compte tenu du niveau des stocks et de la hausse des taux d'intérêts, les concessionnaires attendent du soutien de leur fournisseur concernant l'offre de financement. Seuls John Deere et New Holland sont au-dessus de la moyenne et progressent par rapport à 2022 sur cet item (respectivement + 0,5 et + 1,2 point). Toutes les autres marques sont en-dessous de la moyenne même si Case IH gagne 0,9 point. Les baisses sont significatives pour Fendt (- 2,6 points, Valtra (- 1,7) et Kubota (- 1,4). (graphique 6)

L'enquête vise à susciter l'échange entre distributeurs et constructeurs dans une démarche de progrès au bénéfice des deux parties. Aussi la question concernant les relations constructeurs distributeurs est importante. Sur cet item, toutes les marques sont au-dessus de la moyenne et les notes se répartissent de 10,7 à 13,5. En termes d'écarts, Case IH gagne + 3,7 points, New Holland + 1,5 point, quant Valtra et Kubota perdent 1 point et Fendt 1,1 point. (graphique 7)

Une 2^e enquête au titre de l'année 2023 est en cours. Elle porte sur les autres matériels agricoles et espaces verts. Elle sera présentée en mars prochain aux SEDIMA'S Days.

Une nouveauté est annoncée pour l'enquête ISC 2024 qui concernera les tractoristes, mais aussi les fabricants d'automoteurs.



Points d'actualités

Une communication active pour promouvoir les formations et les métiers

Anne FRADIER, Secrétaire Général du SEDIMA, a rappelé l'ensemble de la campagne multicanale #LaTechLesPiedsSurTerre qui a été déclinée en 2023 pour renforcer l'attractivité des métiers de la profession (espaces publicitaires, réseaux sociaux, vidéos Youtube, campagne d'influence...). Une belle réussite puisque les effectifs sont en hausse dans les établissements scolaires de la filière TSMA (techniques et services en matériels agricoles).

La formation

Le SEDIMA défend la neutralité des formations et rappelle que les CQP de la branche ne peuvent de droit être labellisés par une marque. Ils doivent être multimarques. Le SEDIMA entend défendre ainsi l'intérêt général de ses adhérents afin de favoriser l'accès de tous à la formation.

La démarche RSE

Les adhérents du SEDIMA disposent désormais d'un label dédié à leur secteur d'activité : le label « RSE SEDIMA LUCIE » afin de les accompagner dans leur démarche RSE en s'appuyant sur un label reconnu. Un prochain numéro de Sedimag reviendra dans le détail sur ce sujet.

MENSUEL DES ENTREPRISES DE SERVICE ET DISTRIBUTION DU MACHINISME AGRICOLE ET DES ESPACES VERTS

SEDIMAG

Consultable sur www.sedima.fr

Directeur de la publication : Raphaël LUCCHESI
Rédactrice en chef : Laurence ROUAN
Rédaction / Publicité : Place Maurice Loupias - BP 508
24105 Bergerac cedex - Tél 05 53 61 65 88
Administration : 6 bd Jourdan - 75014 Paris - Tél 01 53 62 87 10

Facebook@Sedimasynicat
LinkedIn@sedima-synicat
Instagram -> @sedimasynicat

Imprimerie GDS - 87 Limoges - DEPOT LEGAL DECEMBRE/JANVIER 2024 - ISSN 1259-069 X

CONCESSIONNAIRES DE MATÉRIEL AGRICOLE AGRÉÉS AGILOR

PROPOSEZ LES FINANCEMENTS AGILOR

DIRECTEMENT SUR VOTRE MOBILE.

Avec Agilor, vous pouvez désormais créer et suivre un nouveau dossier (de crédit ou de crédit-bail), simuler et proposer les demandes de financement directement sur votre smartphone.

Offre de financement d'achat de matériel auprès d'un concessionnaire agréé Agilor, réservée aux agriculteurs et soumise à conditions. Sous réserve d'acceptation définitive de votre dossier de crédit par votre Caisse régionale de Crédit Agricole participante, financé par Lixxibail, Société agréée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution - Société anonyme au capital de 69 277 663,23 € - Siège social : 12, place des États-Unis - CS 30002 92548 Montrouge Cedex - France - 682 039 078 RCS Nanterre - Renseignez-vous auprès du concessionnaire agréé Agilor sur la disponibilité des solutions de financement proposées. 07/2023 - 4533 - Édité par Crédit Agricole S.A., agréé en tant qu'établissement de crédit - Siège social : 12, place des États-Unis, 92127 Montrouge Cedex - Capital social : 9 077 707 050 € - 784 608 416 RCS Nanterre. Crédit photo : Getty Images.